

Diagnostic raisonné
du patrimoine bâti

Parc naturel régional Scarpe-Escaut *UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI*

Secteur Coeur de nature

Synthèse communale de Brillion



Septembre 2010



Parc
naturel
régional
Scarpe - Escaut



Sommaire

Préambule	p. 3
<ul style="list-style-type: none">• Présentation de l'aire d'étude : le Cœur de nature• Méthodologie du diagnostic raisonné du patrimoine bâti – Niveau 2 : le bâti comme élément architectural• Présentation de la synthèse communale	
Présentation générale du territoire communal	p. 5
<ul style="list-style-type: none">• Carte IGN• Fiche d'identité (situation administrative, géographique, origine du nom, parcelles bâties, bâti repéré, MH/Sites)• Situation dans le <i>Cœur de nature</i>• Historique• Evolution du bâti : étude des cadastres anciens et du cadastre actuel ; schéma général d'organisation du bâti	
Caractéristiques du patrimoine bâti communal	p. 9
<ul style="list-style-type: none">• Représentation du bâti sur la commune : éléments repérés <i>Cartographie (repérage)</i>• Synthèse du bâti repéré• Caractéristiques du bâti en images	
Bâti privé repéré	p. 17
Bâti agricole	p. 17
<i>Cartographie (repérage)</i>	
Habitat	p. 23
<i>Cartographie (repérage)</i>	
Petits éléments de patrimoine bâti	p. 31
<i>Cartographie (repérage)</i>	
Bâti public	p. 35
<i>Cartographie (repérage)</i>	
Bâti civil	p. 36
Bâti religieux	p. 37
Enjeux	p. 39
Glossaire	p. 41





Préambule

L'aire d'étude : le Cœur de nature du Parc naturel régional

Le *Cœur de nature* est une des quatre entités territoriales identifiées dans la Charte du Parc (2010-2022). Elle correspond à 5 des 9 unités paysagères du territoire : Plaine de la Scarpe, Massif forestier de Raismes-Saint Amand-Wallers, Escaut alluvial, Versants humides de l'Escaut et Plaine de la Hayne. Constituée de plaines alluviales et vallées humides, véritable colonne vertébrale de la trame écologique du territoire, cette entité est marquée par une empreinte agricole et naturelle forte où le bâti est toutefois bien présent.

L'aire d'étude comprend 20 communes définies en 2008, avant les adaptations portées au Plan de Parc de la Charte 2010-2022 : Anhiers, Bousignies, Brillon, Bruille-Saint-Amand, Château-L'Abbaye, Flines-lès-Mortagne, Hasnon, Hergnies, Marchiennes, Millonfosse, Mortagne-du-Nord, Nivelles, Odomez, Saint-Amand-les-Eaux, Thun-Saint-Amand, Tilloy-les-Marchiennes, Vicq, Vred, Wandignies-Hamage, Warlaing. Depuis, Tilloy-les-Marchiennes ne fait plus partie du territoire du Parc, et de nouvelles communes ont intégré l'entité (Beuvrages, Bruay-sur-l'Escaut, Escaupont, Fresnes-sur-Escaut, Raismes, Thivencelle). Ces dernières seront analysées lors de l'étude du secteur sud du Parc.

Les objectifs du diagnostic raisonné

Le *diagnostic raisonné* s'intègre au *premier axe d'action du programme* de préservation et de valorisation du patrimoine bâti, élaboré en partenariat entre le Parc naturel régional Scarpe-Escaut, la Mission de l'Inventaire Général du Service du Patrimoine culturel de la Région Nord-Pas-de-Calais, la DRAC Nord-Pas-de-Calais, le CAUE du Nord. Il correspond au *volet « connaissance »* du programme et est *complémentaire au deuxième axe portant sur l'animation du programme et l'accompagnement des projets*.

Le diagnostic raisonné a pour but de :

- ✓ Connaître le patrimoine bâti du Cœur de nature et en définir ses caractéristiques majeures ;
- ✓ Informer et sensibiliser les acteurs du territoire à l'enjeu que présente le patrimoine bâti (élus, bureaux d'études en charge de projets architecturaux, d'urbanisme ou de paysage, porteurs de projets de découverte pédagogique ou touristique, etc.) ;
- ✓ Aider à agir pour la préservation et la mise en valeur de ce patrimoine : cibler des priorités d'action et conseiller (restauration, projet architectural...), base de réflexion pour les opérations d'aménagement et d'urbanisme ;
- ✓ Sensibiliser et impliquer les habitants par le biais d'actions grand public.

Afin d'appréhender le patrimoine bâti dans toutes ses dimensions, ce diagnostic se décline en deux niveaux d'analyse correspondant à un emboîtement d'échelles :

- ✓ niveau 1 : le patrimoine bâti comme composante du paysage et de la forme urbaine ;
- ✓ **niveau 2 : le patrimoine bâti comme élément architectural.**

Les objectifs du Niveau 2

Le Niveau 2 **observe, analyse et étudie le bâti à l'échelle de la parcelle.**

Il s'attache à identifier les grands types d'édifices présents sur le Cœur de nature (fermes, maisons, chapelles, ...). Pour cela, chaque famille d'édifice fait l'objet d'une analyse sur l'ensemble du territoire communal, afin de déterminer ses caractéristiques (implantation, forme, matériaux, usage, ...).

Pour l'entité géographique du Cœur de nature, les édifices antérieurs à 1950 de chaque commune sont repérés, et les plus représentatifs ou remarquables de chaque famille (par leur datation, leur décor, leurs matériaux) font l'objet d'une sélection en vue de futures analyses thématiques. Ceux postérieurs à 1950 sont considérés uniquement pour leur qualité architecturale.

Le Niveau 2 permet ainsi d'avoir une **vision territoriale de la commune** (synthèse communale), mais aussi une **vision plus synthétique des différentes familles d'édifices, et une vision concrète des édifices représentatifs ou exceptionnels**.

Ce niveau d'étude est réalisé est co-réalisé entre PNR Scarpe-Escout et Mission de l'Inventaire du Service du Patrimoine culturel de la Région Nord-Pas-de-Calais. Dans ce cadre, la Mission de l'Inventaire du Service du Patrimoine culturel contribue à l'étude par l'exercice de son expertise scientifique et technique.

Présentation de la synthèse communale

La synthèse communale s'intègre dans la démarche du diagnostic raisonné du patrimoine bâti du Cœur de nature. Il est réalisé pour toutes les communes composant cette entité.

Il traite de l'**organisation de la commune à plusieurs échelles**, en abordant les points suivants :

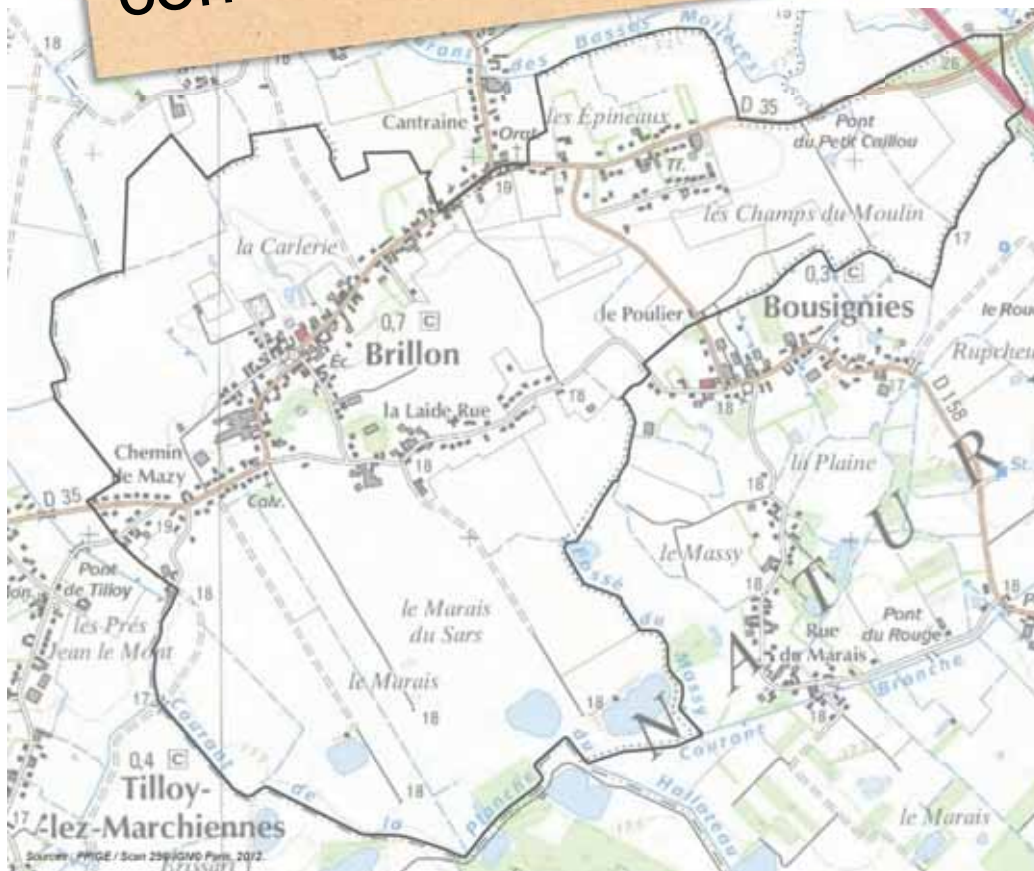
- ✓ la **présentation de la commune** : localisation et données générales ;
- ✓ le **paysage bâti du territoire communal** : le bâti remarquable et ses principales caractéristiques (typologie, implantation, nombre de niveaux, matériaux mis en œuvre, datation, etc.).

La comparaison des synthèses communales permet de définir les caractéristiques générales des formes bâties du Cœur de nature, de mettre en évidence leurs particularités et thématiques principales, et d'identifier les tendances générales en termes d'enjeux et d'orientation pour l'évolution urbaine.

Avertissement : certaines données d'analyse restituées dans ce document peuvent avoir évoluées depuis la date d'observation, l'enquête de terrain ayant été effectuée en septembre 2010.



Présentation générale du territoire communal



Fiche d'identité

Canton : Saint-Amand-les-Eaux
Arrondissement : Valenciennes
Intercommunalité : Communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut
Superficie : 287 hectares
Population (en 2007) : 727 habitants
Densité : 253 habitants/km²
Cours d'eau : courant de la Planche du Halloteau

Origine du nom : peut-être de l'anthroponyme romain *Berullius*.

Habitants : les Brillonnais

Document d'urbanisme : POS (Plan d'Occupation des Sols) datant de 2002.

Nombre de parcelles bâties sur la commune : 332

Nombre de bâtiments repérés sur la commune : 27

Situation dans le Cœur de nature

Brillon est située dans le Hainaut, à une trentaine de kilomètres au sud de Lille. La commune se situe également à proximité de la forêt de Marchiennes.

Historique

Le nom de la commune, Brillon, vient peut-être de l'anthroponyme romain *Berullius*. Dans les années 1960, des travaux de fondations permettent de mettre à jour des vestiges gallo-romains. Une motte castrale est également localisée sur le territoire de la commune. En 871, à la demande de l'abbé Gazlin, Charles le Chauve cède à l'abbaye d'Elnone de Saint-Amand 8,5 manse de terres in Brilliane. Cette donation est confirmée en 899 par Charles le Simple. Dès 1194, l'abbaye dispose d'un autel. Ce droit de patronat lui permet de récupérer une partie de la dîme. Brillon dispose sous l'Ancien Régime de 8 moulins à vent, dont le plus ancien remonté au XIV^e siècle.

Schéma général d'organisation du bâti actuel de la commune : Brillon, une organisation « en pieuvre »

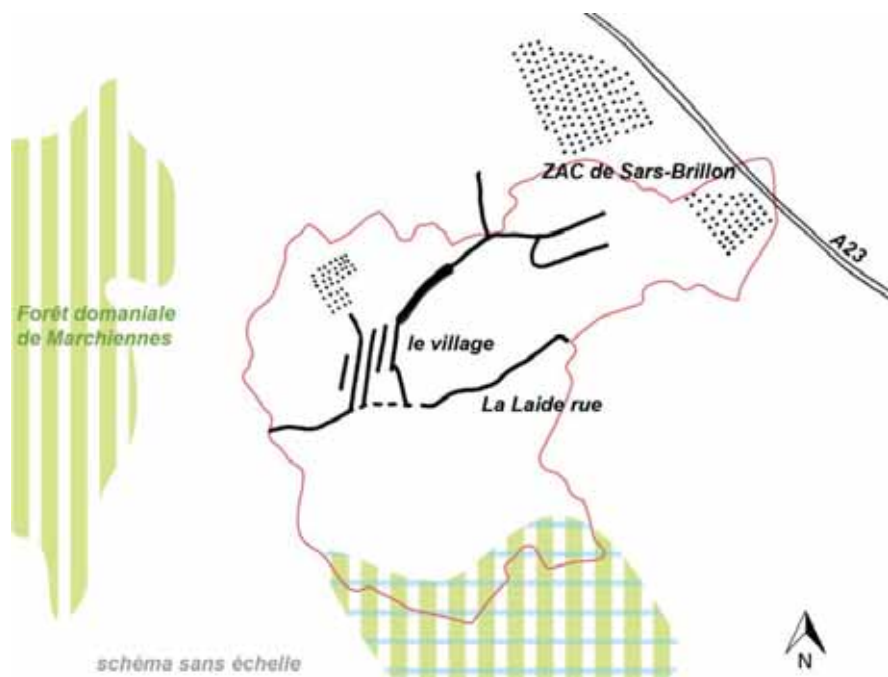















schéma sans échelle

	Masse urbaine dense et agglomérée (centre-bourg, hameau en épaisseur...)		Bâti isolé structurant
	Masse urbaine dense et linéaire (souvent tissu ancien)		Canaux (Scarpe ou Escaut)
	Masse urbaine ponctuelle (type hameau, gros écart) et organisée (autour d'un carrefour, place)		Autre cours d'eau
	Masse urbaine à densité plus faible (lotissement pavillonnaire, cité, zone d'activités...)		Plan d'eau
	Linéaire bâti à densité plus faible (pavillonnaire ou ancien plus aéré)		Masse boisée (massif domanial, boisement de grande taille)
	Linéaire discontinu (interruptions dans le tissu bâti) ou unilatéral (ouvertures d'un côté de la voie)		Marais/secteur humide (mosaïque bois et étangs)
			Infrastructure de déplacement (voie ferrée, autoroute)

Qu'est-ce qu'un village « en pieuvre » ?

Type d'organisation rassemblant des échelles de communes contrastées, de la plus petite, Brillon, à la plus grande, Saint-Amand-les-Eaux.

A partir d'un centre unique, le bâti se développe le long d'axes rayonnants et indépendants les uns des autres. Des appendices bâtis peuvent se greffer sur l'axe rayonnant (extensions urbaines de type lotissement ou zones d'activités) et sont indépendants du centre, comme les lotissements du nord de Brillon, ceux de Vicq, ou bien encore la zone du Moulin Blanc à Saint-Amand-les-Eaux. L'apparition d'un contournement routier modifie toutefois cette répartition urbaine, par le développement de secteurs bâtis autour de l'infrastructure comme à Saint-Amand-les-Eaux (zones d'activités commerciales et de loisirs).

La tendance d'évolution constatée est un comblement « par quartiers » entre deux radiales, en contact avec le centre. C'est le cas de Brillon avec l'extension future au sud du bourg (à Vicq aussi).

L'urbanisation linéaire le long des axes rayonnants, si elle était importante par le passé, a quant à elle fait son temps.

Cas de Brillon

Le schéma d'organisation actuel du bâti de la commune montre clairement une urbanisation cantonnée au nord de la commune, le sud restant réservé à l'activité agricole sur les marais du Sart.

Brillon avait déjà une organisation en pieuvre au XIX^e siècle. Cette organisation reste lisible aujourd'hui. Du centre village organisé autour de l'église et de la mairie, partent trois axes bâtis : la Laide rue, la route de Sars et la route de Tilloy. Celles-ci ne

présentent toutefois pas le même visage. Si la route de Sars mêle bâti ancien d'origine agricole et pavillonnaire plus récent, la Laide rue et la route de Tilloy sont quasi-exclusivement composées de constructions datant de ces cinquante dernières années. La structure historique de ce « village pieuvre » a récemment évolué, avec l'implantation d'une extension pavillonnaire au nord et d'une zone d'activité intercommunale à Brillon, Sars-et-Rosières et Rosult déconnectée du bourg et sous l'influence directe de l'A23. Le dernier projet d'extension, situé au sud du village à proximité de la Laide rue, vient quant à lui renforcer le centre sans modifier cette structure « en pieuvre ».

Caractéristiques du bâti communal

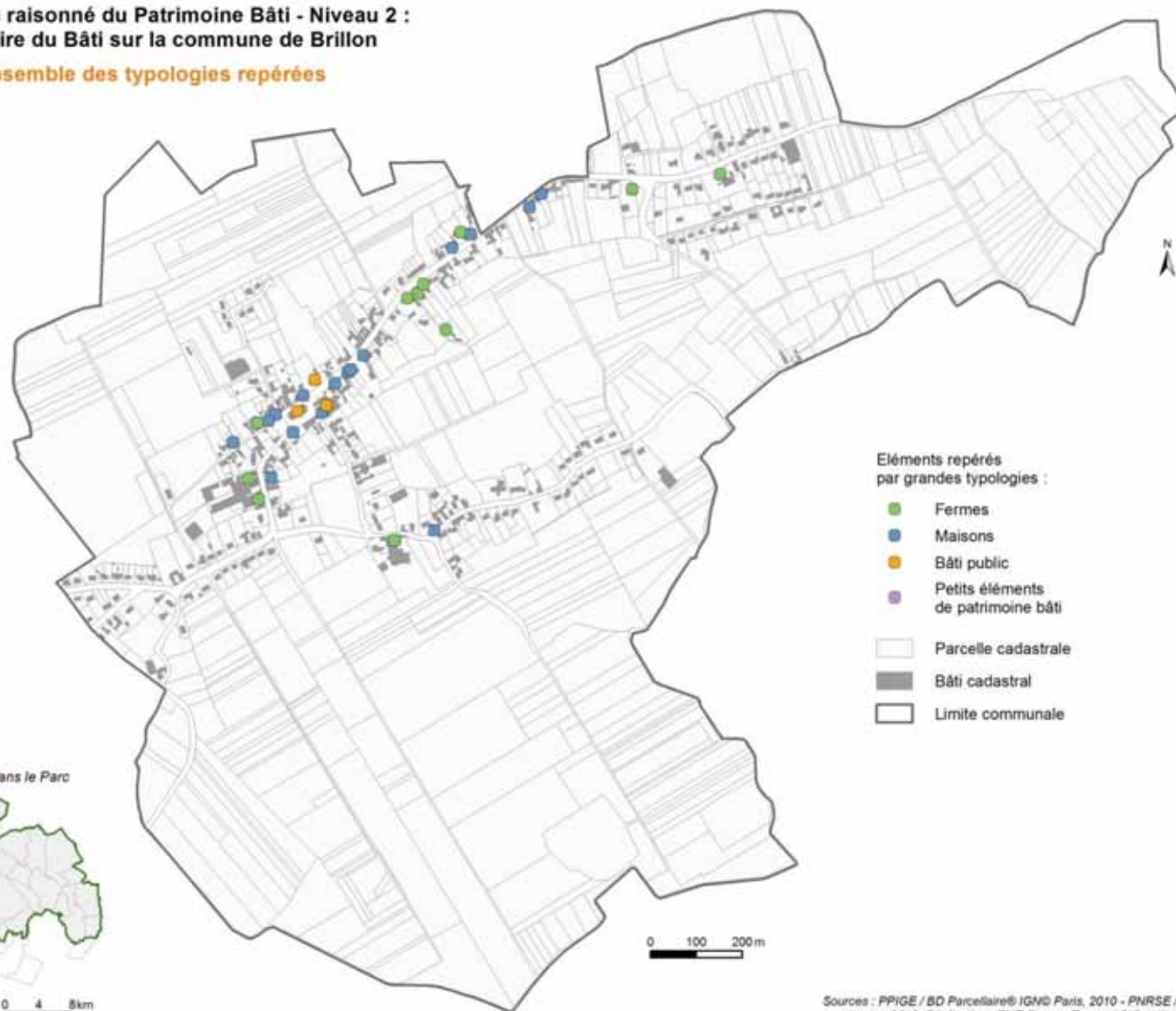


Représentation du bâti sur la commune

Ensemble des typologies repérées

Diagnostic raisonné du Patrimoine Bâti - Niveau 2 :
Inventaire du Bâti sur la commune de Brillion

Ensemble des typologies repérées



Localisation de la commune inventoriée dans le Parc

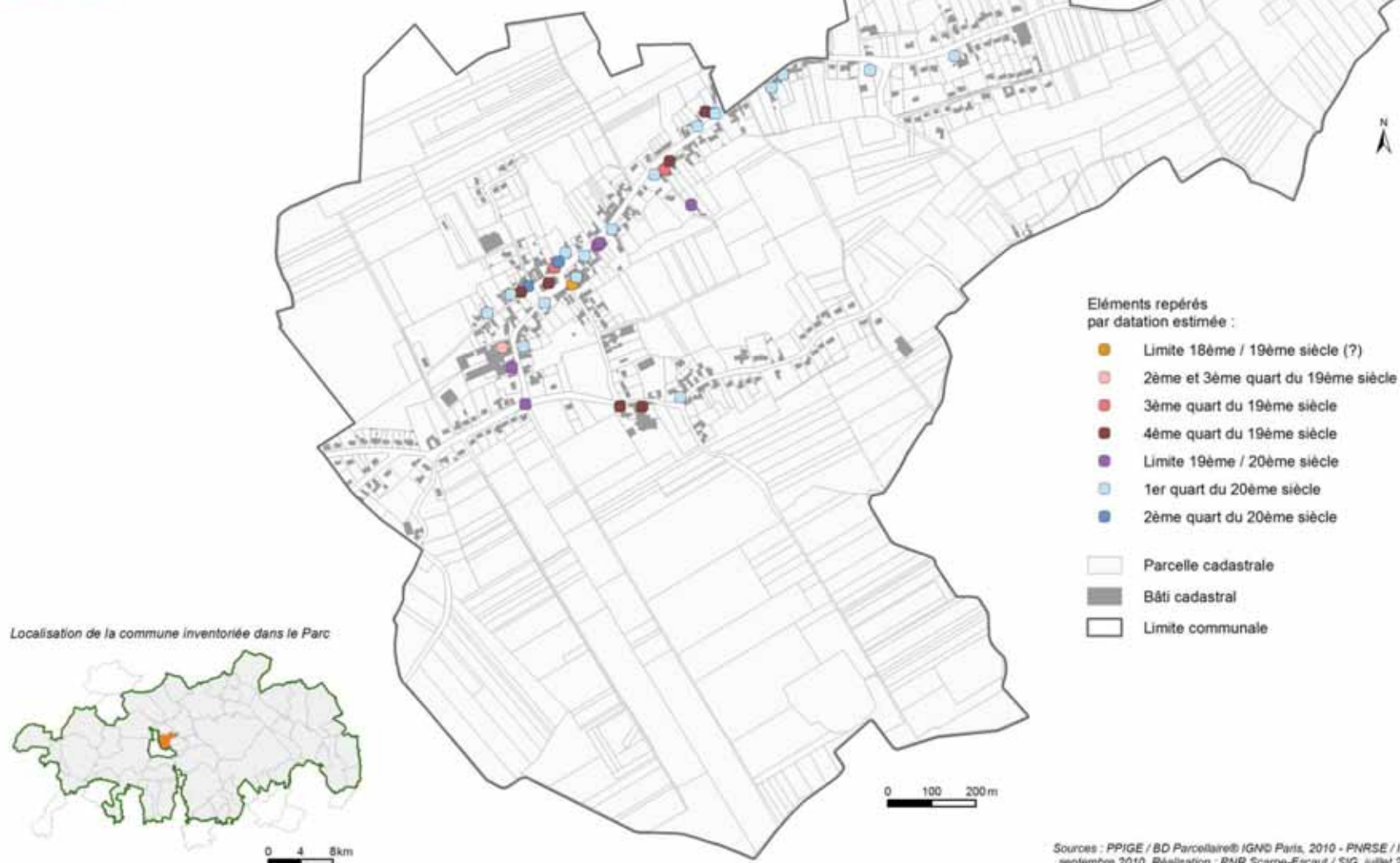


Repérage globale de la commune par époque de datation



Diagnostic raisonné du Patrimoine Bâti - Niveau 2 : Inventaire du Bâti sur la commune de Brillon

Repérage global par époque de datation

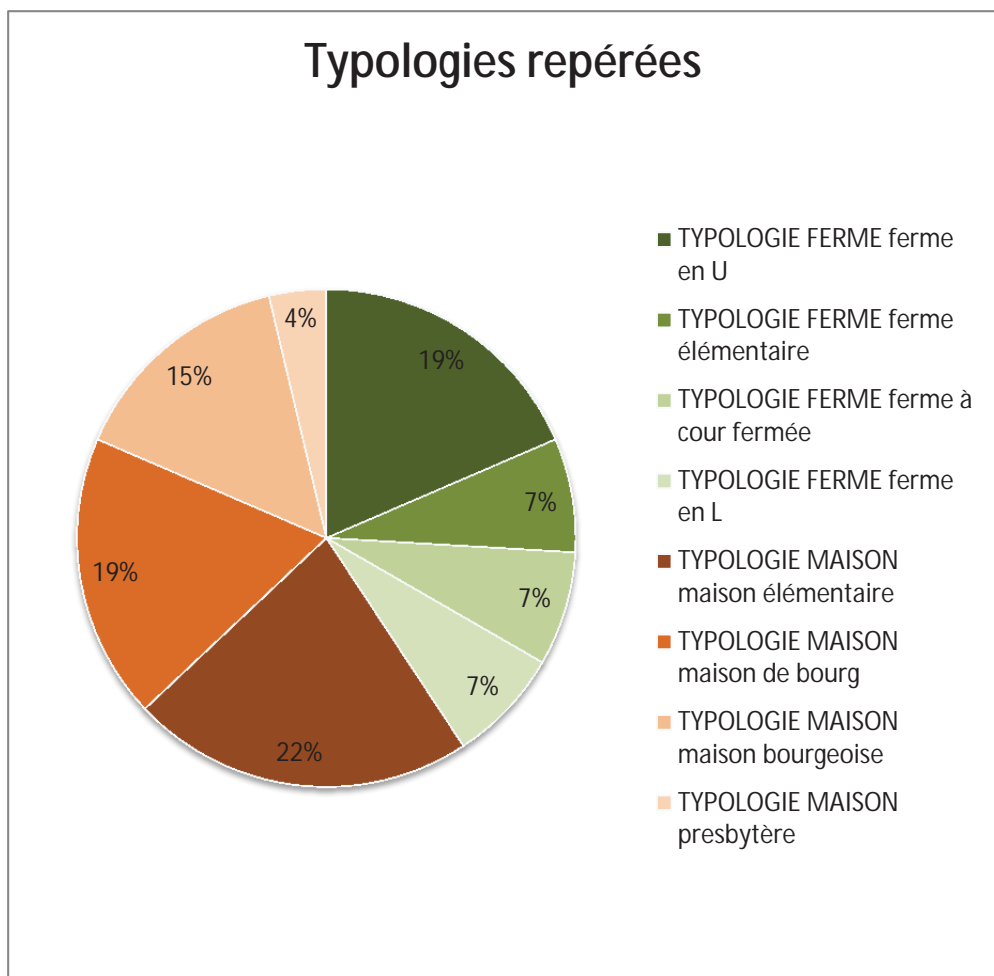


Sources : PPIGE / BD Parcellaire® /IGND Paris, 2010 - PNRSE / IPBD septembre 2010. Réalisation : PNR Scarpe-Escaut / SIG, juillet 2014.

Nombre total de bâti privé repéré 27	Nbre par type	Caractéristiques principales												Caractéristiques complémentaires																	
		Mitoyenneté			Niveau				Matériaux (gros œuvre)			Matériaux complémentaires				Représentativité communale	Datation						Forme urbaine								
Typologies		mitoyen	semi-mitoyen	isolé	RDC	RDC + 1	RDC + 2	RDC + 3	combles habités	brique	Pierre blanche	Pierre bleue	grès	pan de bois	ciment ou béton	gravier roulé ou gravier lavé	badigeon de chaux	Pierre bleue (dalle)	grès (moellons)	en pourcentage	17e	18e	3e quart 19e	4e quart 19e	19e/20e	1er quart 20e	2e quart 20e	centre bourg	écart/hameau	isolé	
Ferme en U	5																			19%			3,7%	3,7%	3,7%	7,4%					
Ferme élémentaire	2																			7%				3,7%	3,7%						
Ferme en L	2																			7%				3,7%		3,7%					
Ferme à cour fermée	2																			7%			3,7%			3,7%					
"Cense"																															
Ferme-usine																															
Maison élémentaire	6																			22%					7,4%	14,8%					
Maison de bourg	5																			19%			3,7%	3,7%	7,4%		3,7%				
Maison bourgeoise	4																			15%						14,8%					
Presbytère	1																			4%	3,7%										
Maison double																															
Maison en série																															
Villa																															



Synthèse du bâti repéré



Sur 332 parcelles bâties, le corpus des bâtiments repérés sur la commune lors de la campagne d'inventaire de septembre 2010 s'élève à 27 édifices, soit 8% du bâti de la commune (auxquels il faut ajouter trois éléments, à savoir un calvaire, une chapelle et le monument aux morts).

Sur ces 27 édifices, la moitié est représentée par des fermes, et l'autre moitié par des maisons. S'ajoute à ce corpus (mais non comptabiliser dans le repérage), la mairie, l'ancien presbytère et l'église Saint-Amand.

Caractéristiques du bâti en images

Matériaux

Grès



Souvent utilisé en soubassement



Mais aussi utilisé pour le pavage des cours de fermes

Ouvertures

Portes et fenêtres participent à l'harmonie des façades. Traditionnellement organisées en travées, elles sont étroites. Leurs proportions correspondent toujours à des ouvertures plus hautes que larges. Leurs huisseries et volets sont en bois peint.

Portes d'entrée



Les portes d'entrées traditionnelles sont toujours en bois et comportent une imposte vitrée en partie haute. Celle-ci peut être chantournée et parfois porter le nom ou les initiales du propriétaire et la date de construction de l'édifice.





Des exemples d'impôstes : toute sont travaillées en bois sculpté. L'une présente le métier des propriétaires originels avec le tonneau tenu par deux personnages (des brasseurs) et une autre la date de construction de la maison (1848).

Fenêtres en façade

Les huisseries des fenêtres d'origine sont toujours en bois. Elles se composent d'une imposte en partie haute et de deux ouvrants, parfois compartimentés grâce à des petits bois.



Les volets, battants, sont également en bois. Ils comportent en général deux panneaux chacun, permettant ainsi au premier panneau de se rabattre dans l'embrasure de l'ouverture de la baie (photo ci-dessus).

Fenêtres en toiture

Certaines maisons ont des combles habitables, qui sont alors agrémentés de lucarne, œil de bœuf ou chien assis.

Ces fenêtres font le plus souvent l'objet d'un soin tout particulier apporté au châssis et huisserie, leur couverture et les jouées.

Tels est le cas sur Brillon, au travers de ces différents exemples.



Certaines de ces lucarnes peuvent être maçonnées dès l'origine, comme c'est le cas sur la photo ci-dessus à gauche.

Fers d'ancrages

Outre le côté ornemental, le fer d'ancrage a pour fonction de fixer l'un à l'autre mur et poutre de plancher, pour les rendre solidaires. Ainsi le retrouve-t-on généralement entre les niveaux, mais aussi sur les pignons des habitations. La partie visible du fer d'ancrage est appelée **hampe**.



Sur les deux premières photos (ci-dessus), les fers d'ancrages sont purement fonctionnels : une simple barre de fer verticale en façade, marquant l'emplacement du plancher haut de la maison. Sur la photo ci-dessous, le fer d'ancrage, ouvragé, porte la date de construction de l'édifice : 1838.



Sur ce pignon, les quatre fers d'ancrage indiquent la date de construction de la maison : 1874.



Modénature de brique

Date portée et nom du propriétaire



Le plus bel exemple que l'on ait sur la commune de Brillon se trouve sur le pignon d'un bâtiment agricole d'une ferme du centre-village, sur la rue Poincarré. Date de construction et nom du propriétaire figurent en modénature de briques posées sur champs : 1854 / REMY.

Bandeau, corniche, encadrement d'ouvertures...



Couverture

Petits détails : aération des combles



Ici, il s'agit de plusieurs tuiles convexes juxtaposées, ayant la même utilité que précédemment.



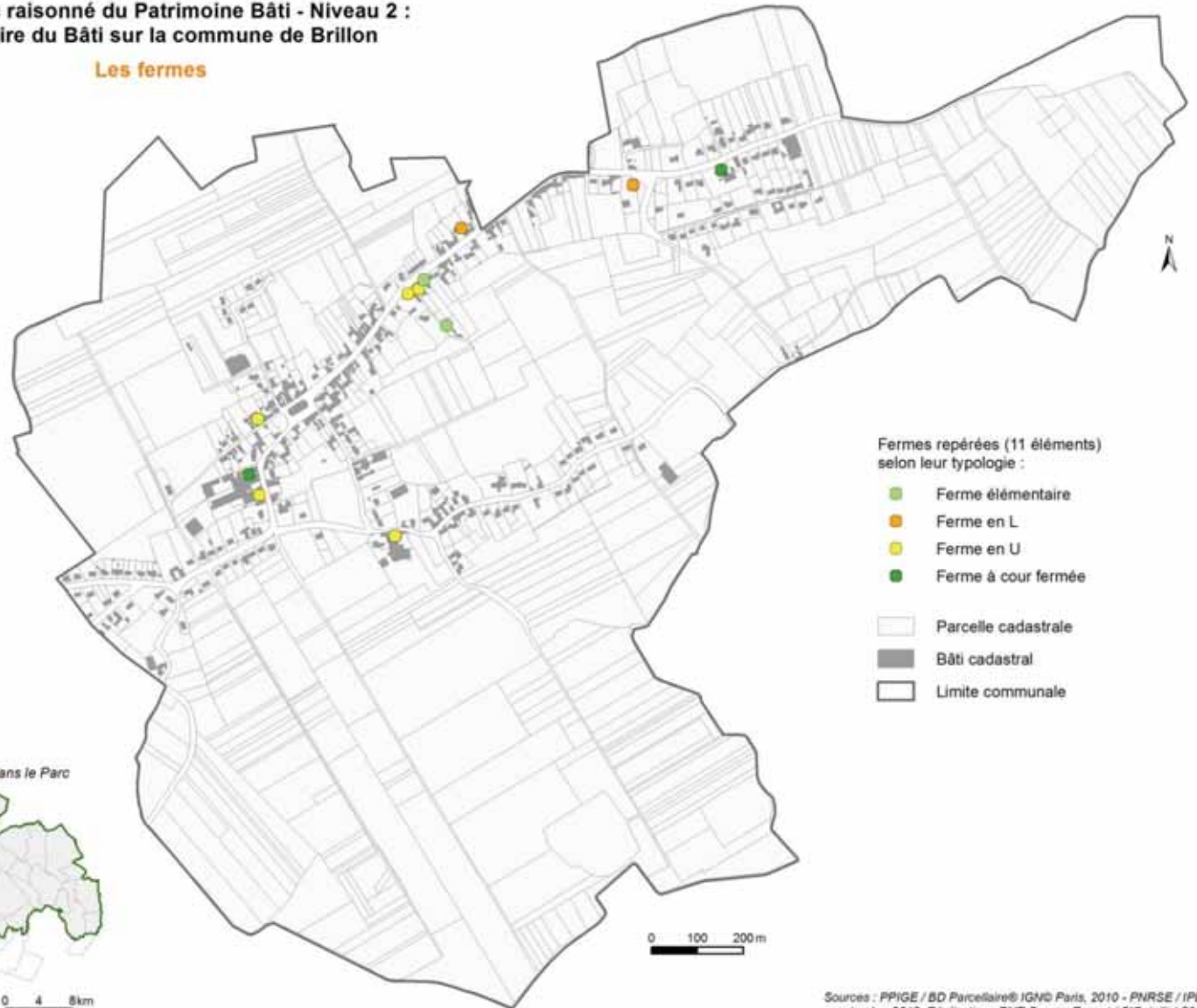
Bâti privé repéré



Bâti agricole

Diagnostic raisonné du Patrimoine Bâti - Niveau 2 : Inventaire du Bâti sur la commune de Brillion

Les fermes



Localisation de la commune inventoriée dans le Parc



Les fermes repérées sur Brillon sont représentatives de l'ensemble des typologies du territoire du Parc. Quasiment la moitié des fermes relevées sont des fermes en U. Elles sont facilement identifiables dans le tissu urbain du bourg, à l'exemple de la ferme à cour fermée sise aux 14 et 14A de la rue Poincaré, avec son imposant porche-pigeonnier en guise d'entrée (photo ci-contre).

Quatre typologies de fermes sont représentées :

- ferme en U
- ferme élémentaire
- ferme en L
- et ferme à cour fermée.



Ferme en U

Cinq fermes en U ont fait l'objet d'un repérage sur la commune, représentant 19% du bâti repéré, soit environ 1/5 du bâti communal.

Caractéristiques principales

- plan en U
- en rez-de-chaussée
- logis : 5 à 7 travées
- ouvertures rectangulaires
- menuiseries et volets à battants en bois peint
- briques peintes ou badigeonnées à la chaux
- soubassement enduit
- toit à longs pans
- pannes naturelles ou vernissées
- dépendances agricoles : fournil, remise
- étable/écurie implantées parallèlement au corps de logis
- grange implantée en fond de parcelle, parallèlement à la rue
- cour et trottoir pavés en grès ou dalles de pierre bleue

Localisation des cinq fermes en U repérées

- 28 et 32 rue du Maréchal Foch : 2
- 16 rue Clémenceau : 1
- 12 rue Poincaré : 1
- 2 rue Georges V : 1

Les fermes repérées les plus représentatives de cette typologie, notamment par l'implantation des corps de bâtiments sur la parcelle (facilement identifiables depuis la rue) se trouvent dans le centre du village, 2 rue Georges V et 12 rue Poincaré (photos ci-dessous).



Deux autres fermes voient une implantation différente des premières, avec un corps de logis non pas perpendiculaire à la rue, mais en alignement sur celle-ci. Elles se trouvent toutes deux sur la rue du Maréchal Foch, aux numéros 28 et 32.



Bel exemple de date portée sur le pignon de la ferme en U du numéro 32, grâce à ses fers d'ancre : 1874

Ferme élémentaire

Sur 11 fermes au total, 2 fermes élémentaires ont été repérées sur la commune, soit 7% du bâti repéré sur la commune.

Caractéristiques principales

- implantation perpendiculaire à la rue
- parcelle étroite
- plan allongé
- pignons découverts
- en rez-de-chaussée
- logis : 5 travées
- ouvertures rectangulaires
- menuiseries et volets à battants en bois peint
- briques peintes ou badigeonnées à la chaux
- soubassement enduit
- toit à longs pans
- pannes naturelles ou vernissées
- étable/grange : lucarne passante pour le fenil
- dépendances agricoles : fournil, remise

Localisation des deux fermes élémentaires repérées

- 15 ruelle du Chofinet : 1
- 34A rue Maréchal Foch : 1



Cette ferme élémentaire (photo ci-contre) du la ruelle Chofinet reste simple dans son volume et son implantation sur la parcelle, perpendiculaire à la rue. Comme nombre de ces édifices, une peinture récente, de couleur blanche, reprend la peinture traditionnellement faite au badigeon de chaux.



Caractéristique de cette typologie, la ferme élémentaire repérée au 34A de la rue du Maréchal Foch (photo ci-contre) en est un bel exemple : corps de logis et bâtiments agricoles sont dans le prolongement les uns des autres.

Ferme en L

Deux fermes en L ont été repérées sur la commune, ne représentant ainsi que 7% du bâti repéré communal. Elles sont cependant caractéristiques de ce type d'édifice, comprenant corps de logis et étables/écuries sous le même toit, et une grange en retour d'équerre située en fond de parcelle et parallèlement à la rue, pour faciliter le maniement des engins agricoles.

Caractéristiques principales

- implantation perpendiculaire à la rue
- plan en L
- en rez-de-chaussée
- logis : 5 travées
- ouvertures rectangulaires
- menuiseries et volets à battants en bois peint
- briques peintes ou badigeonnées à la chaux
- soubassement enduit
- toit à longs pans
- pignons découverts
- pannes naturelles ou vernissées
- grange implanté en retour d'équerre, en fond de parcelle
- étable/écurie dans le prolongement du logis
- dépendances agricoles : fournil, remise

Localisation des deux fermes en L repérées

- rue des Épineaux : 1
- 45 rue du Maréchal Foch : 1

Tout l'intérêt de la ferme en L de la rue des Épineaux réside dans son corps de logis : une maison bourgeoise aux beaux volumes, comprenant une sobre façade percée de 6 travées aux ouvertures rectangulaires, et un toit en croupe.



Se trouvant au 45 rue du Maréchal Foch, cette ferme est caractéristique de la typologie des fermes en L : corps de logis implanté perpendiculairement à la rue et grange en retour d'équerre, en fond de parcelle et parallèle à la rue, permettant un maniement plus aisé des engins agricoles.

Sur le toit du bâtiment, dans le prolongement du corps de logis, un jour de ventilation est disposé directement en couverture (photo ci-dessous).



Ferme à cour fermée

Sur Brillon, les fermes à cour fermée datent de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle, comme en témoignent les imposants volumes des bâtiments caractéristiques de cette période. Elles sont moins présentes dans le paysage bâti, ne comprenant que deux fermes repérées sur 11, soit 7% du bâti repéré de la commune.

Caractéristiques principales

- plan carré
- en rez-de-chaussée
- porche-pigeonnier clôturant l'ensemble
- logis : 5 à 7 travées
- ouvertures rectangulaires
- menuiseries et volets à battants en bois peint
- soubassement enduit
- toit à longs pans
- pannes naturelles ou vernissées ou tuiles mécaniques plates
- dépendances agricoles : fournil, remise
- étable/écurie implantées parallèlement au corps de logis
- grange implantée en fond de parcelle, parallèlement à la rue
- cour et trottoir pavés en grès ou en dalle de pierre bleue

Localisation des deux fermes à cour fermée repérées

- 14 rue des Épineaux : 1
- 14, 14A rue Poincarré : 1



La plus emblématique des fermes à cour fermée repérée sur Brillon est bien la ferme de la rue Poincarré, identifiable par son imposant porche-pigeonnier à l'important décor de briques, comprenant des bandes lombardes et pilastres d'angle (photo en haut à droite).

L'ensemble du bâtiment est bien homogène, quoique ponctuellement restauré ces dernières années.

Se retrouvent sur le pignon postérieur d'une des dépendances agricoles, par un jeu de modénature de briques, à la fois le nom du propriétaire d'origine et la date de construction de l'édifice : 1854 / REMY (photo en bas à droite).

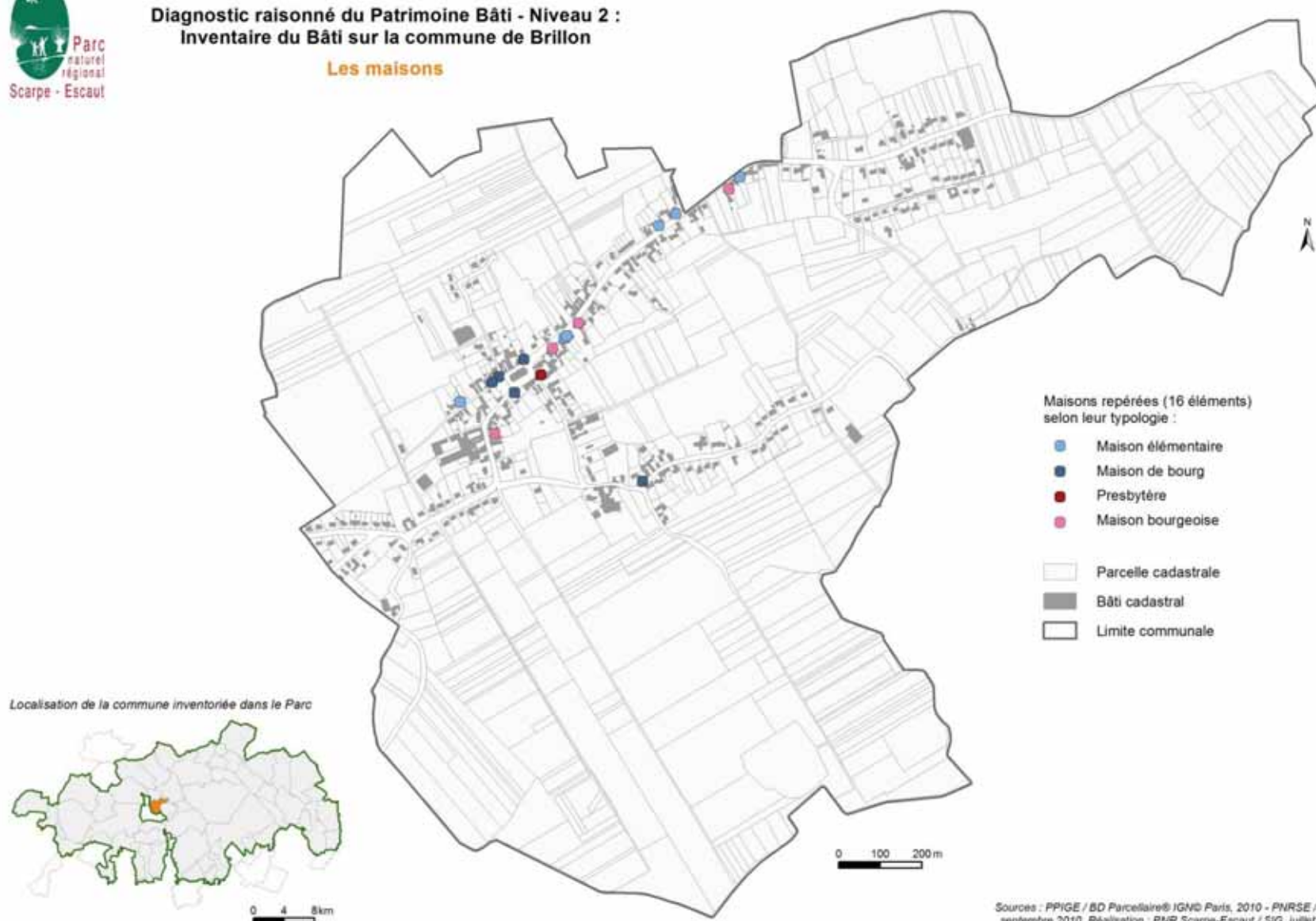
La ferme à cour fermée de la rue des Épineaux est plus simple dans sa forme : le corps de logis, en rez-de-chaussée, est parallèle à la rue, et les volumes des annexes agricoles nettement moins imposants. Elle n'en reste pas moins caractéristique de la typologie.

Habitat



Diagnostic raisonné du Patrimoine Bâti - Niveau 2 : Inventaire du Bâti sur la commune de Brillion

Les maisons



L'autre moitié des bâtiments repérés sur la commune sont les maisons individuelles. Trois types sont dominants : la maison élémentaire, la maison de bourg et la maison bourgeoise. L'ancien presbytère figure également à ce corpus, car prenant la forme d'une maison de bourg aux bons volumes.

Quatre typologies de maisons sont représentées :

- maison élémentaire
- maison de bourg
- maison bourgeoise
- et presbytère.

Presbytère

Lors de la campagne d'inventaire de septembre 2010, l'ancien presbytère de la commune avait été repéré. Alors quasiment dans son état d'origine, il méritait un intérêt car étant le seul bâtiment de la commune datant de la seconde moitié du XVIII^e siècle. Une vente récente et son acquisition par des privés en ont cependant modifié quelques éléments, dont les ouvertures : disparition des huisseries en bois, de la lucarne en façade sur jardin.

Le style architectural du presbytère de la commune, par la disposition et la taille des baies en rez-de-chaussée de la façade principale (encadrements où alternent brique et pierre blanche -craie-), et la présence d'un oculus en façade sur jardin, permet de le dater de la seconde moitié du XVIII^e siècle. En 1833, l'édifice semble être soumis à des travaux de toiture : la couverture en paille est remplacée par un toit en pannes, sous les recommandations du Conseil de Fabrique. Les travaux sont effectués par le maître charpentier Gérard Couvez et le couvreur en pannes Louis Rossignol. En 1838 il est décidé d'installer un fournil dans le presbytère. Le presbytère a sans doute été surélevé au milieu du XIX^e siècle, comme en témoigne une délibération de Pierre Giraud, archevêque de Cambrai, en date du 2 mai 1846, statuant sur la construction d'une maison vicariale : la maison presbytérale existante était alors trop petite pour les activités de la paroisse.

Cet ancien presbytère est une bâtisse sobre, se détachant des bâtiments du village. Les baies du rez-de-chaussée de ses façades sur rue et sur jardin ont des encadrements où alternent brique et pierre blanche (craie), est unique sur la commune. Le soubassement est en grès, pouvant indiquer un milieu assez humide. La façade sur jardin est embellie d'un oculus au-dessus de sa porte d'entrée, sur la travée axiale, et d'une lucarne en toiture. L'ensemble est couvert d'un toit à longs pans, à pignon découvert, en tuile mécanique.



Différentes vues du presbytère : façade principale (photo de gauche), façade sur jardin comprenant une travée centrale marquée à la fois par un oculus et une lucarne en toiture (photo du milieu) et détails sur la porte d'entrée et la lucarne.

Maison élémentaire (dite maison en longueur ou longère)

La maison élémentaire représente un peu moins d'un tiers de ce corpus (6 sur 16). Elle est en rez-de-chaussée, et ses combles ont été aménagés au fur et à mesure des changements des modes de vie. La petite maison située au numéro 64 de la rue des Épineaux (parcelle A1227 du plan cadastral), en direction de Sars-et-Rosières, et celles situées aux numéros 10 et 12 de la rue du Maréchal Foch (parcelles A707 et A708 du plan cadastral), sont bien représentatives de cette typologies.



Ci-contre, maisons élémentaires de la rue des Épineaux et de celle du Maréchal Foch.

Le traitement de leurs façades, l'une en gravier digité (photo de gauche) et les deux autres en gravier roulé (photo de droite), est caractéristique d'un savoir-faire datant du 1^{er} ¼ du XX^e siècle, et très répandu sur le territoire du Parc. Animant les façades par leur décor, ces enduits ont aussi vocation à protéger les maçonneries des intempéries et de l'usure naturelle du temps.

Caractéristiques principales

- implantation parallèle à la rue
- parcelle étroite
- plan allongé
- en rez-de-chaussée
- logis : 3 à 4 travées
- ouvertures rectangulaires
- menuiseries et volets à battants en bois peint
- briques peintes ou badigeonnées à la chaux
- soubassement enduit
- toit à longs pans
- pignons découverts
- pannes naturelles ou vernissées

Localisation des six maisons élémentaires repérées sur la commune

- 64 rue des Épineaux : 1
- 10, 12, 43 et 47 rue du Maréchal Foch : 4
- 24 rue Clémenceau : 1





Ces deux maisons élémentaires, situées aux 43 et 47 de la rue du Maréchal Foch, sont également représentatives de la typologie. Contrairement aux deux premières présentées, celles-ci ont un comble aménagé, ouvert par des lucarnes. Le traitement de ces dernières est remarquable, notamment pour les trois lucarnes de la maison du numéro 47 de la rue, couvertes d'un clocheton en ardoise (détails sur les lucarnes, photos de droite).



Cette autre maison élémentaire, située au 24 de la rue Clémenceau, se caractérise notamment par son toit à pans brisés, permettant l'insertion de lucarnes en couverture. Son décor de brique, quoique sobre, anime bien sa façade principale : pilastres d'angle, linteau en arc surbaissé, corniche à plusieurs degrés.

Maison de bourg

La maison de bourg représente quant à elle 1/3 de ce corpus, 5 édifices étant signalés sur les 16 repérés. Elle est pourvue d'un étage, dit étage carré. C'est le cas des trois maisons situés rue George V dans le lieu-dit de la Laide Rue (photo de gauche), 2 rue du Cimetière (photo du centre) tout juste à proximité de l'église Saint-Amand et 9 rue Poincarré (photo de droite).



Ci-contre à droite, cette maison de bourg témoigne de son ancienne activité commerciale, avec une devanture en façade sur rue.

Caractéristiques principales

- implantation parallèle à la rue
- parcelle étroite
- plan carré
- rez-de-chaussée + 1 étage
- 3 travées en façade
- ouvertures en arc surbaissé
- menuiseries et volets à battants en bois peint
- briques peintes ou badigeonnées à la chaux
- soubassement enduit
- toit en croupe
- tuiles mécaniques

Localisation des cinq maisons de bourg repérée sur la commune

- rue George V : 1
- 9 rue Poincarré : 1
- 2 et 14 rue Clémenceau : 2
- 2 rue du Cimetière : 1



Ces deux maisons de bourg de la rue Clémenceau, passant juste derrière l'église Saint-Amand, sont relativement exceptionnelles de par leur forme, dénotant pour le moins du corpus repéré.

La première peut relever d'un corps de logis d'un ensemble agricole. En témoigne la porte charretière en façade principale, ouvrant sans doute sur une cour en arrière du bâtiment.



La seconde est encore plus atypique. Comprenant deux logis mitoyens sous le même toit, cet ensemble pourrait être deux logements d'ouvriers agricoles. Ceci peut être étayé par le très sobre traitement de la façade, et la proximité de fermes plus importantes dans le centre village.



Maison bourgeoise

La maison bourgeoise est bien représentative du corpus, comprenant 4 édifices repérés sur 16, soit un peu plus de 1/5^e du bâti communal repéré. Contrairement aux maisons élémentaires et maisons de bourg, elle est rarement mitoyenne et en bordure de la voie publique. Elle est plutôt en retrait, précédée d'une cour, et comporte souvent un jardin, sur lequel donne une façade postérieure au jeu de modénature souvent élaboré. Ce type d'édifice est séparé de l'espace public par une clôture et un portail. Tel est le cas la maison située au numéro 27 de la rue Poincarré (parcelle A779 du plan cadastral - photo page suivante). L'ensemble de ce corpus de bâti ancien de qualité est malheureusement noyé par un nombre important de constructions pavillonnaires, dont une majorité date de ces 30 dernières années.

Caractéristiques principales

- implantation en milieu de parcelle
- plan carré
- rez-de-chaussée + 1 étage
- 5 travées en façade
- ouvertures rectangulaires
- menuiseries et volets à battants en bois peint
- briques,
- décor : briques rouges et carreaux rouges posées sur champ, pilastres d'angle, linteaux, souches de cheminée
- toit en croupe brisée
- ardoises et zinc (brisis)

Localisation des quatre maisons de bourgeoises repérée sur la commune

- 60 rue des Épineaux : 1
- 6, 14 rue du Maréchal Foch : 2
- 27 rue Poincarré : 1

La plus emblématique des maisons bourgeoises de la commune se trouve au numéro 14 de la rue du Maréchal Foch (photo ci-dessus à droite).

Un détail retrouvé sur l'imposte de l'entrée, dénote sans doute de la profession de brasseur des propriétaires de l'époque : deux personnages portant un tonneau (photo ci-contre).





D'autres maisons repérées sur Brillon sont représentatives du type de la maison bourgeoise. Tels sont les cas des maisons des numéros 60 rue des Épineaux et 27 rue Poincarré. Toutes deux sont en retrait de la rue, leur parcelle délimitée par une clôture et un portail en fer forgé.

La maison bourgeoise sise au 6 rue du Maréchal Foch dénote du corpus de par sa forme en façade. Cette dernière, sans doute remaniée au début du XX^e siècle, est percée en rez-de-chaussée d'une porte charretière. Mais surtout, une ancienne devanture est présente en rez-de-chaussée, dénotant la vocation commerciale du bâtiment.

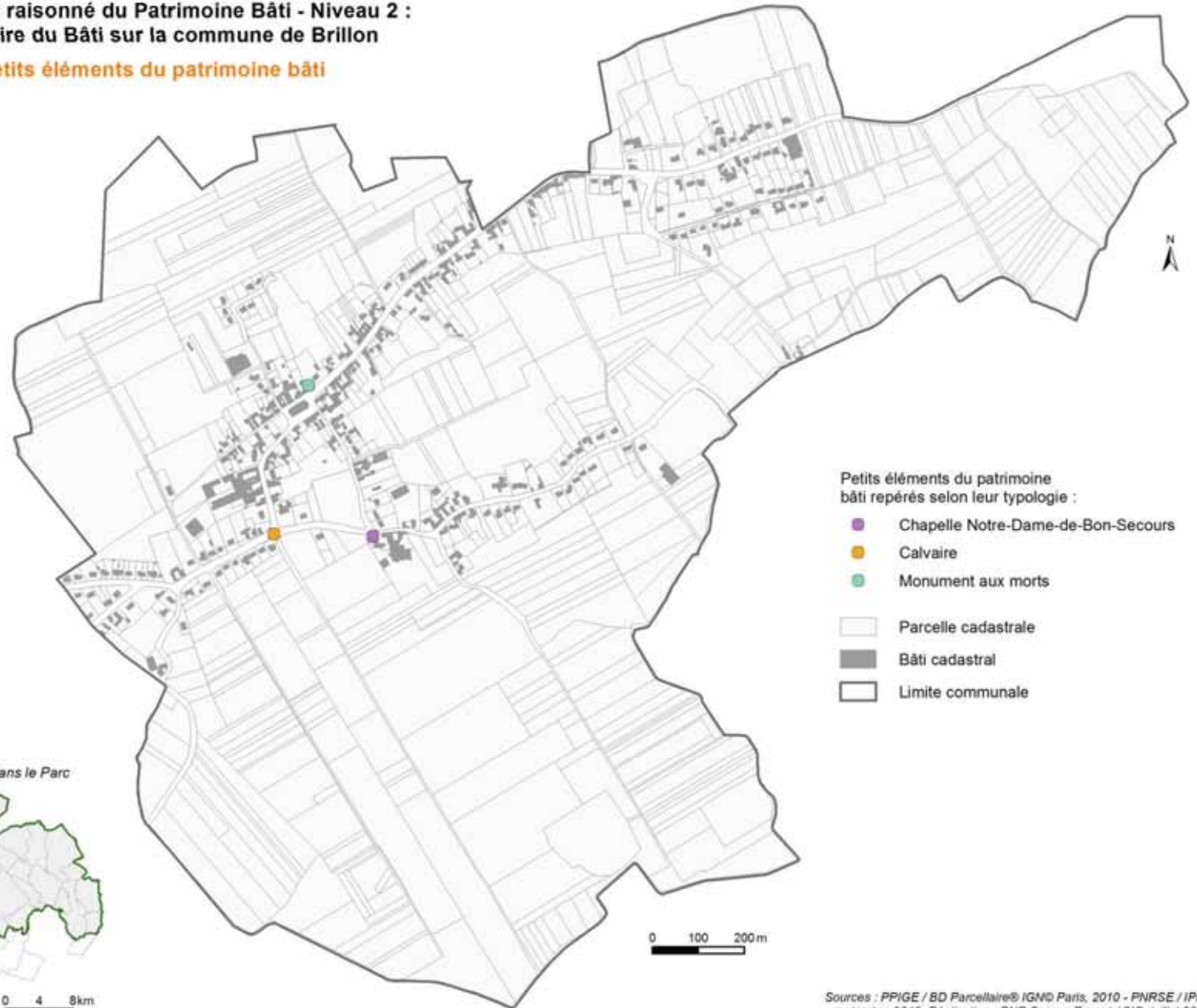


Petits éléments de patrimoine bâti



Diagnostic raisonné du Patrimoine Bâti - Niveau 2 :
Inventaire du Bâti sur la commune de Brillion

Petits éléments du patrimoine bâti



Petits éléments du patrimoine bâti repérés selon leur typologie :

- Chapelle Notre-Dame-de-Bon-Secours
- Calvaire
- Monument aux morts
- Parcelle cadastrale
- Bâti cadastral
- Limite communale

Localisation de la commune inventoriée dans le Parc



Les petits éléments de patrimoine bâti repéré sur la commune de Bousignies comptent une chapelle, un calvaire et un monument aux morts. Tous se trouvent dans le centre village.

Les chapelles datent toutes les deux de la deuxième moitié du XIX^e siècle, tandis que le monument aux morts date de 1921.

La chapelle Notre-Dame-de-Bon-Secours



Notre-Dame-de-Bon-Secours date du 4^e quart du XIX^e siècle.

De volume simple, formé d'une façon principale cantonnée de pilastres supportant un fronton triangulaire, et d'une abside à pans coupés étayée de contrefort, elle est couverte d'une croupe polygonale, à l'origine en ardoises.

Le calvaire

Le calvaire de la commune date des années 1900. De forme similaire à la chapelle Notre-Dame-de-Bon-Secours, il est couvert d'une croupe polygonale en tuiles mécaniques. Un Christ orne le fond de son cul-de-four.



Le monument aux morts



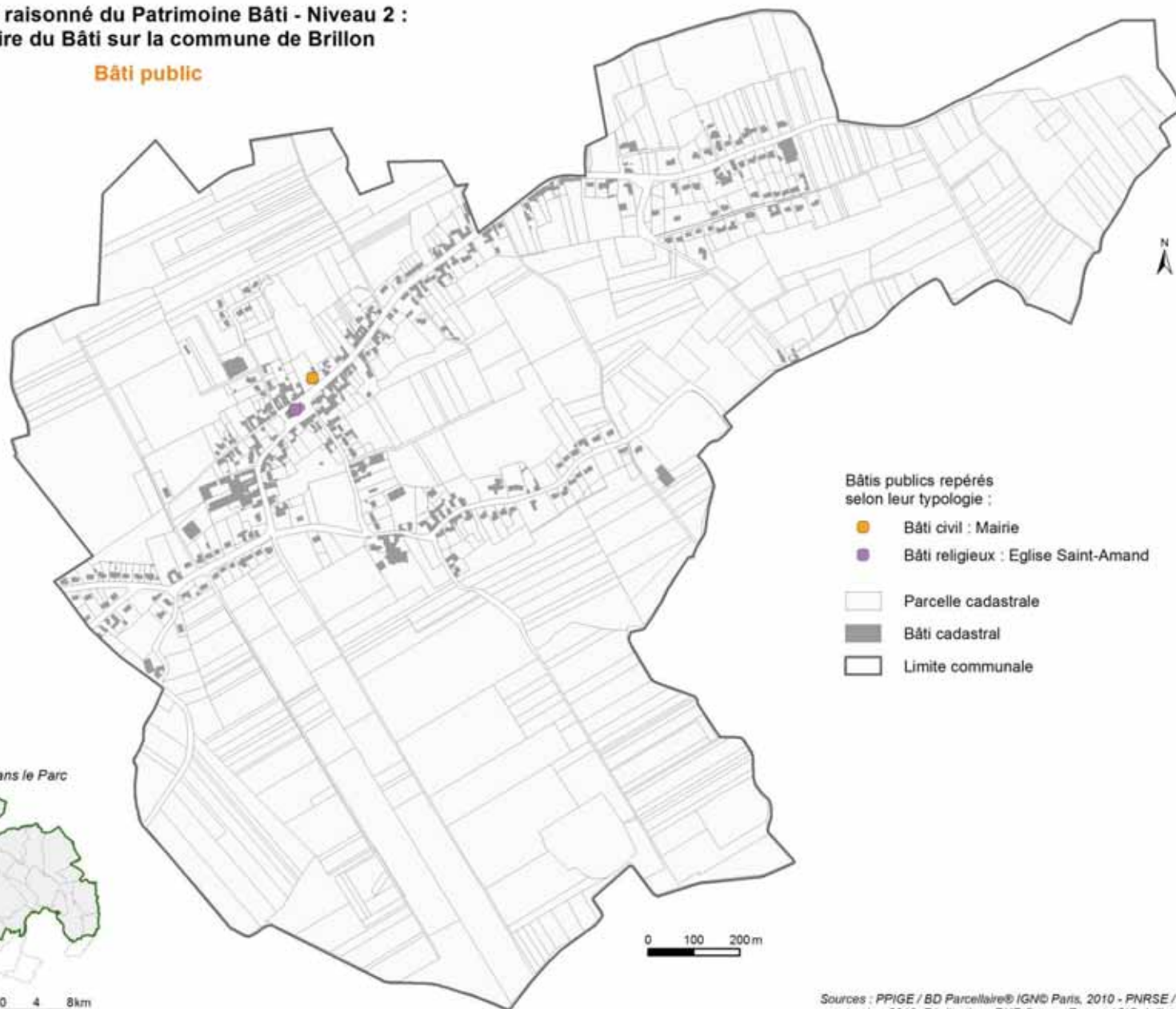
Le monument aux morts a été érigé en l'honneur des Brillonnais tombés pendant les deux guerres. Il prend la forme d'un obélisque allongé en pierre.

Bâti public



Diagnostic raisonné du Patrimoine Bâti - Niveau 2 : Inventaire du Bâti sur la commune de Brillion

Bâti public



Localisation de la commune inventoriée dans le Parc



Bâti civil

Mairie



Le style architectural de la mairie permet de la dater du début du XX^e siècle. Située dans le centre du village, le long de la rue du Maréchal Foch, la rue principale du village, elle est de facture simple, proche de l'habitat. S'élevant sur trois niveaux, sa façade principale, à cinq travées, est ordonnancée. Elle est scandée de pilastres, surmontée d'une corniche, d'un chéneau et des bandeaux individualisent les niveaux. Sa toiture, en croupe et matériau synthétique s'ouvre par une lucarne, dans l'axe de la travée centrale.

Détail sur la lucarne de la travée centrale : on peut noter le travail du bois au niveau de l'huissierie, avec sur le fronton un décor végétal et de fruits, et des montants de jouées chantournés.



Bâti religieux

Église Saint-Amand

De style néo-roman, l'église Saint-Amand abrite un mobilier néo-gothique.



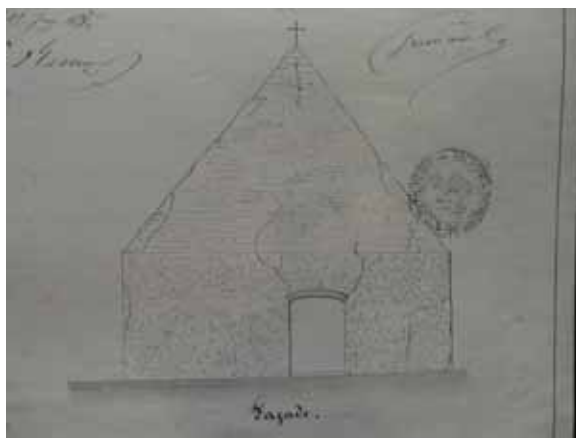
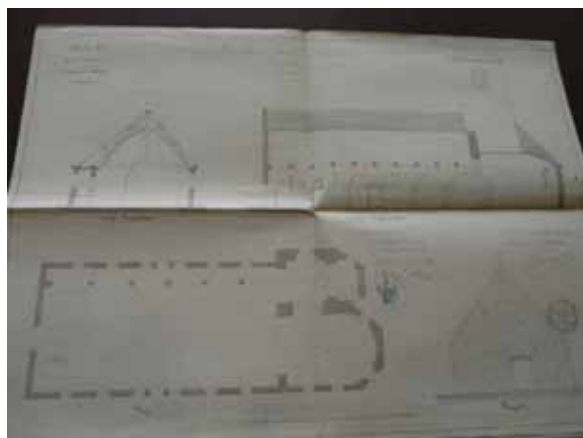
Vues intérieures de l'église et détails sur le mobilier : chaire de prédication, buffet d'orgue, confessionnal et maître-autel dans le chœur.

Elle se trouve au cœur du village, rue de Maréchal Foch (parcelle A 843 du plan cadastral). Sa caractéristique majeure est son clocher-tour, coiffé d'un toit en double bâtière, dominant la principale rue du village de toute sa hauteur.

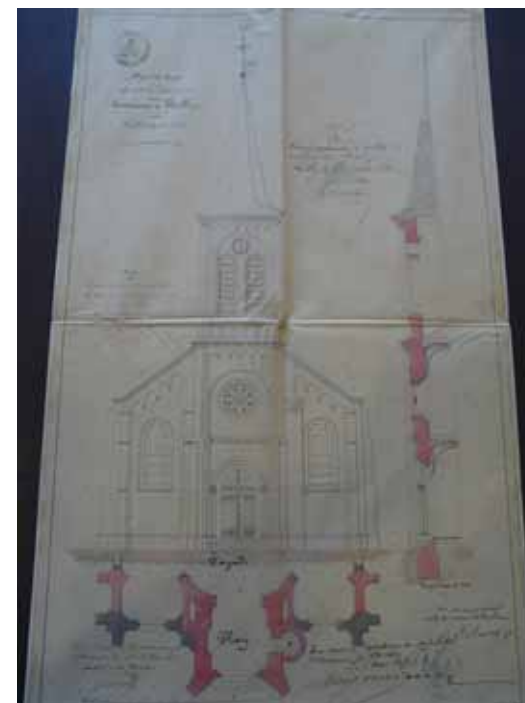


Vues sur l'église : façade principale (photo de gauche), chevet et collatéral (photo du centre) et détails sur le porche, son emmarchement de pierre bleue et le soubassement en moellons de grès (deux photos latérales).

Des recherches historiques mentionnent une église primitive. L'église actuelle de Brillon est dédiée à saint Amand, comme l'église primitive.



Relevé général de l'église primitive avant travaux, en 1858. On peut noter la présence d'un pignon en pierre (sans doute des moellons de grès d'après le dessin) en façade principale (Source : ADN, 20108/28).



Reconstruite en 1860 elle a également subi des travaux, notamment au niveau de son clocher (cf. plus loin), et en 1904 sous la direction de l'architecte départemental Lemaire, suite à un incendie provoqué par la foudre.

Reconstruction de 1860, travaux au clocher (ADN, 20108/28).

D'après les divers documents consultés aux Archives Départementales du Nord, des travaux de reconstruction sont prévus pour l'église. Dans un premier temps, ces travaux concernent la construction d'un clocher, alors inexistant. Ils sont effectués par les entrepreneurs Ambroise Leclerc et Louis Cordier. Puis en 1862, d'autres travaux ont été exécutés sous les ordres de l'architecte Grimault, sans que l'on sache précisément sur quoi ils portaient. La même année, d'après un descriptif de travaux, est proposée l'installation d'un autel en bois et pierre au sein du chœur. Les travaux sont confiés au menuisier-ébéniste lillois, Buisine. Des travaux complémentaires sont également envisagés dans la foulée pour l'installation d'un beffroi au clocher, toujours dirigés par l'architecte départemental Grimault. Le marché est attribué en 1864 aux entrepreneurs Jean-Baptiste Cordier et Ambroise Leclercq d'Orchies. En 1900, des travaux sont entrepris pour la restauration des toitures du clocher de l'édifice. Ils sont dirigés par l'architecte départemental Lemaire, et réalisés par l'entrepreneur Eliot, de Somain. En 1902, une horloge et deux cloches sont installées au clocher. Les cloches sont réalisées par la fonderie de cloches Ch. Wauthy de Douai, tandis que le marché est passé avec Mathieu Lévêque pour la pose de l'horloge.

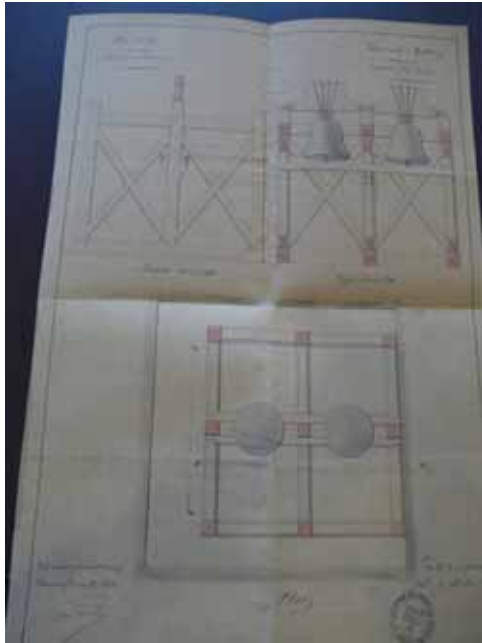


Photo ci-contre à gauche, détails des travaux de 1862 portant sur le beffroi, sous l'architecte départemental Grimault (ADN, 2O108/28).



Photos ci-contre à droite, détails portant sur le mobilier néo-gothique, daté de 1862 (ADN, 2O108/28).





Enjeux

A quoi peuvent servir les éléments présentés dans cette synthèse ?

En matière de planification

En fonction de l'échelle d'étude (du type de bâtiment à ses détails constructifs), et du thème étudié, **certains chapitres de cette synthèse peuvent venir alimenter directement le contenu des documents d'urbanisme** : rapport de présentation/diagnostic, bâti susceptible de changer de destination en zone agricole, cahiers de recommandations architecturales, etc.

En termes réglementaires

S'il s'agit de **protéger**, et de fait sauvegarder, le **bâti ancien** d'une commune, sans pour autant aller jusqu'à une proposition de classement ou d'inscription au titre des Monuments Historiques, les **règlementation en termes d'urbanisme le permettent** : protection au titre de l'article L.123-5-7 du Code de l'urbanisme dans le cadre d'un PLU, ou bien sauvegarde de secteurs à fort potentiel patrimonial par la mise en place d'AVAP (Aire de Valorisation de l'Architecture et du Paysage).

Lors de projets locaux

Les éléments de cette synthèse peuvent alimenter les **réflexions lors de projets d'aménagements** communaux, aider à l'instruction d'autorisation ou de déclaration d'urbanisme.

Le **Parc naturel régional Scarpe-Escaut** peut aussi venir **en appui**, par l'apport de son aide technique et l'apport des éditions du Parc en termes de patrimoine bâti (fiches conseils à la restauration notamment).

POUR QUOI FAIRE ?	COMMENT ?	CHAPITRES DE LA SYNTHÈSE	Exploitation directe du contenu de la synthèse	Appui à la réflexion
Mieux connaître	Apporte une connaissance des types d'édifices présents sur le territoire (descriptif et statistiques). Inventaire	Caractéristiques du patrimoine bâti communale Bâti privé repéré	✓	
	Inventaire des édifices représentatifs ou exceptionnels sur la commune		✓	
Documents de planification	Rapport de présentation (diagnostic de la commune)	Caractéristiques du patrimoine bâti communale Bâti privé repéré Bâti public	✓	
	Bâti répertorié au titre de l'article L.123-1-5-7 du code de l'urbanisme	Bâti privé repéré	✓	
	Bâti susceptible de changer de destination en zone agricole (ex. fermes)	Bâti privé repéré/Bâti agricole	✓	
	Cahiers de recommandations architecturales	Caractéristiques du patrimoine bâti communale Bâti privé repéré	✓	
	AVAP (Aire de Valorisation de l'Architecture et du Paysage), ancienne ZPPAUP	Caractéristiques du patrimoine bâti communale Bâti privé repéré Bâti public	✓	✓
Qualité des projets de restauration lors de l'instruction	Permis d'aménagement	Caractéristiques du patrimoine bâti communale Bâti privé repéré Bâti public		✓
	Permis de construire			✓
	Déclaration préalable			✓
Sauvegarder le patrimoine	Chantiers de restauration	Petits éléments de patrimoine bâti	✓	
Sensibilisation/valorisation	Réappropriation de l'ensemble des données par les associations et/ou écoles de la commune.	Caractéristiques du patrimoine bâti communale Bâti privé repéré Petits éléments de patrimoine bâti Bâti public	✓	✓





Glossaire

Appui de fenêtre	surface horizontale inférieure d'une fenêtre en couvrant le bas.
Arc en plein cintre	arc de forme semi-circulaire, couvrant la partie supérieure d'une ouverture.
Arc surbaissé	arc formant moins d'un demi-cercle sur la partie supérieure d'une ouverture.
Badigeon	lait de chaux, généralement additionné d'un colorant, que l'on applique sur une façade.
Bandeau	moulure pleine de section rectangulaire. Le bandeau est généralement en brique posée sur champs dans l'architecture locale.
Bas-côté ou collatéral	partie latérale d'une église.
Cantonné	en plan, garni à tous les angles. Ex. : un clocher carré garni cantonné de quatre clochetons a nécessairement quatre clochetons.
Cense	ferme remontant à l'époque médiévale, principalement implantée par les moines sur le territoire de Scarpe-Escaut. Imposante, de plan carré, ses bâtiments s'organisent autour d'une cour centrale. Elle est fermée d'un large porche-pigeonnier.
Chapelle	pièce ou petit vaisseau contenant ou ayant contenu un autel et formant annexe d'une église ou d'un édifice civil.
Chéneau	conduit généralement en bois, placé à la base d'un toit servant à recevoir les eaux de pluie.
Console	support en pierre, en métal ou en bois, servant à soutenir un élément d'architecture (elles se retrouvent souvent en débord de toiture).
Corniche	couronnement horizontal d'un mur, formé de moulures en surplomb les unes des autres. Les corniches des bâtiments de la commune sont en briques.
Corps de bâtiment	partie d'un bâtiment présentant une certaine autonomie. La division d'un bâtiment en corps de bâtiment est souvent marquée par la rupture d'alignement du faîte du toit.
Chevet et abside	le chevet est l'extrémité extérieure d'une église, du côté du maître-autel. L' abside est quant à elle le chœur d'une église (et peut n'être qu'une partie du chevet).
Enduit	revêtement au mortier de chaux des façades des bâtiments.

Epis de faîtage	ornement en métal ou en céramique, formé de plusieurs éléments embrochés sur une tige placée au sommet d'un toit, aux extrémités d'un faîte.
Façade ordonnancée	façade dont les travées d'ouvertures sont disposées de façon symétrique, la travée centrale intégrant le plus souvent la porte d'entrée.
Faîte du toit	pièce maîtresse de la charpente, disposée sous l'arrête supérieure d'un toit. Appelée également faîtage .
Fenil	local où l'on abrite le foin.
Fournil	local dans lequel se trouve le four à pain.
Imposte	partie supérieure d'une porte, généralement vitrée.
Linteau	pièce de bois, de pierre, de métal ou de brique, fermant la partie supérieure d'une ouverture, et servant également à soutenir la maçonnerie au-dessus de celle-ci.
Modénature	proportion et galbe des moulures d'une corniche (par extension, des décors en façade).
Mouluration	ensemble des profils d'un corps de moulures.
Nef	vaisseau central d'une église.
Oratoire	petit bâtiment ou petite pièce dépendant d'une église ou d'un édifice civil, où l'on se retire pour faire oraison. L'oratoire se distingue de la chapelle parce qu'il n'a pas d'autel consacré.
Pignon	partie haute d'un mur, qui répond à la coupe du toit, et en reproduit le profil. Suivant les cas, il est dit couvert ou découvert . Le pignon est généralement de forme triangulaire.
Pilastre	support vertical plat engagé dans un mur et présentant une certaine ordonnance architecturale.
Toit à longs pans	toit à deux versants, terminés à ses extrémités par des pignons.
Toit en pavillon	toit à quatre versants couvrant un corps de bâtiment carré. Ses quatre versants forment à leur sommet une pointe, souvent pourvue d'un épis de faîtage .



Travée

sur façade, mot servant à désigner la superposition d'un minimum de deux ouvertures.

Tuile flamande

dite aussi panne. Tuile à double courbure, formant un S aplati.

Tuile mécanique

dans l'architecture moderne, tuile plate s'assemblant avec ses voisines par un emboîtement.

Volet battant

dit volet brisé. Ce volet est formé de panneaux qui se replient l'un sur l'autre.

Contact

Maison du Parc
 357, rue Notre Dame d'Amour
 59230 Saint-Amand-les-Eaux
 tél. 33 +(0)3 27 19 19 70
 fax. 33 +(0)3 27 19 19 71

contact@pnr-scarpe-escout.fr
www.pnr-scarpe-escout.fr



Parc naturel régional
 Scarpe - Escaut

Partenaires financiers :



PRÉFET DE LA RÉGION
 NORD - PAS DE CALAIS

avec le soutien
 de la Direction Régionale
 des Affaires Culturelles

